

Partenaires

N° 25 - juin 2010



www.nievre.chambagri.fr

■ Le dossier

La Chambre d'Agriculture vous accompagne

■ Grandes Cultures

Un haut niveau de technicité : une obligation pour les agriculteurs et pour les conseillers

■ Production végétale

Utiliser des phyto : compétences et équipements

■ Jalogny

La rencontre de septembre pour parler d'une production qui a encore un avenir : le charolais

Edito

L'agriculteur a de tout temps été obligé de faire face et de s'adapter.

Aujourd'hui, on lui demande de produire dans un contexte économique et politique pour le moins chaotique. Les réglementations de tous ordres, imposées par la société civile, étouffent ou démotivent. La dimension administrative du métier agace beaucoup d'entre nous.

Faut-il baisser les bras ? Bien sur que non, parce que nous allons faire face, ensemble, comme toujours.

Notre dossier vous montre comment la Chambre d'Agriculture, plus que jamais à votre écoute, met en place les actions et les outils qui permettent de vous aider à faire face aux difficultés, obligations, besoins de tous ordres, qu'ils soient techniques, économiques ou humains.

Vous y lirez les témoignages de certains d'entre vous qui refusent de rester seul dans leur coin, qui cherchent à progresser dans leur métier, qui ont l'envie de rester fier de leur métier.

Ils disent aussi pourquoi ils utilisent les services de la Chambre. Optimiser l'alimentation des animaux ou raisonner sa fertilisation, c'est gagner de l'argent. On peut aussi partager les coûts de ces services en se mettant à plusieurs.

Alors venez nous voir, nous sommes là pour vous, à votre écoute.

Le président de la Chambre d'Agriculture de la Nièvre

Eric BERTRAND

Ensemble, cultivons l'avenir de la Nièvre



Un haut niveau technique pour faire face aux enjeux présents et à venir : une nécessité pour la Chambre d'Agriculture et les agriculteurs nivernais

Les producteurs en grandes cultures de la Nièvre travaillent dans un contexte très difficile.

La réforme de la PAC impose le découplage et induit une diminution des aides estimée à 65 € / ha.

Près de la moitié du département se trouve en zone soumise à la Directive Nitrates. Les exploitations y sont contraintes de satisfaire aux exigences réglementaires et administratives imposées par l'administration.



La politique « Grenelle » s'appliquera progressivement au travers de 2 grandes mesures :

- l'ambition de réduction de 50 % des produits phytosanitaires à l'horizon 2018 (100 % des exploitations nivernaises sont concernées),

- la mise en œuvre de programme d'actions dans les périmètres des Bassins d'Alimentation de Captage d'eau potable (200 exploitations sont concernées).

Dans les 2 cas, les agriculteurs devront adapter les itinéraires techniques ou modifier les systèmes de cultures, tout en maintenant un revenu et une capacité de production.

La Nièvre se caractérise enfin par un potentiel agronomique moyen et par l'éloignement des centres de commercialisation et de transformation. Les productions sont fortement dépendantes des cours mondiaux et de leurs fluctuations. Connaître parfaitement les coûts de production devient indispensable.

Désormais, le temps d'adaptation est des plus bref, voire sans délai pour certains.

Les producteurs sont donc contraints à une très haute maîtrise technique et économique, qui s'impose de la même façon à la Chambre d'Agriculture. Le pôle Grandes Cultures articule son intervention autour de 3 axes de travail :

- L'acquisition des références sur des itinéraires techniques et des systèmes de production, évalués de manière globale (aspects techniques, économiques et humains). Notre équipe a été retenue pour intégrer différents programmes nationaux, en partenariat avec les instituts techniques et organismes de recherches, pour développer, mettre en œuvre, évaluer, adapter et sécuriser des itinéraires et des systèmes performants économiquement.

Cette implication est essentielle

pour conduire les 2 axes suivants :

- Le transfert des connaissances techniques visant à un gain de performance économique des exploitations. Dans l'immédiat, il faut ajuster le système en place par le conseil individuel ou collectif sur le terrain. A moyen terme, il faudra adapter les systèmes de production, changement imposé par la réglementation actuelle ou à venir, ou changement désiré destiné à modifier en profondeur la structure d'exploitation.

- Fournir aux représentants professionnels des références techniques, économiques et environnementales, opposables dans le cadre des déclinaisons locales des politiques publiques.

L'ambition d'un appui fort dans le domaine des productions végétales

Des marges de manœuvre existent. Il convient de rechercher les gains de productivité et de performance, mais aussi d'anticiper les évolutions du contexte, afin de garantir le résultat économique. L'équipe Grandes Cultures est à votre disposition. N'hésitez pas à la contacter pour solliciter un avis, un tour de plaine... Notre ambition est de vous accompagner.

Contacts :

Emmanuel BONNIN

03.86.93.40.58

ou 06.08.62.85.30

Secrétariat

03.86.93.40.60

Dossier **La Chambre d'Agriculture** vous accompagne



Les rencontres avec les agriculteurs nivernais par les responsables de la Chambre d'Agriculture lors de réunions ou de rassemblement, mais aussi les informations qui nous remontent à travers l'action au quotidien des conseillers de la Chambre d'Agriculture auprès des agriculteurs, montrent le profond malaise que traversent les hommes et femmes du monde agricole nivernais.

Difficultés financières que rencontrent beaucoup d'exploitations, perspectives d'avenir, mais aussi désarroi d'une profession en position de recherche de reconnaissance et de légitimité font parti du quotidien de beaucoup d'agriculteurs nivernais.

Face à cette réalité, l'action des techniciens de la Chambre d'agriculture, individuellement ou en groupe à, s'inscrit autour de deux idées : sécurité et réussite.

Sécuriser votre exploitation vis à vis de la réglementation et de la conditionnalité

En cette période de précarité économique, il ne s'agit pas qu'en cas d'omission, oubli ou négligence, une partie des aides dues soit remises en cause.

Pour cela, les agents de la Chambre proposent, individuellement ou en groupe, de faire le point sur la réglementation et de vous aider à mettre en oeuvre les actions correctives nécessaires, et ainsi prévenir ce qui pourrait devenir rapidement une catastrophe.

Les accompagnements proposés dans ce cadre concernent :

- l'identification des animaux,

- la réalisation d'un plan de fumure en zone vulnérable,

- la tenue de votre cahier d'enregistrement des pratiques ou la tenue de votre registre d'élevage

- le respect de l'ensemble de la conditionnalité des aides

- le respect de l'ensemble de la réglementation, en particulier dans les exploitations avec salariés.

Sécuriser ses primes ou éviter des pénalités, c'est aussi se rassurer et sécuriser son revenu.

Contacts :

**Chambre d'Agriculture
25 Brd Léon-Blum
BP 80
58028 NEVERS CEDEX**

Nevers

03 86 93 40 00

Cosne

03 86 93 04 15

Decize

03 86 93 04 20

Corbigny

03 86 93 04 10

Antenne Château-Chinon

03 86 78 12 17

Sécuriser votre revenu en optimisant l'efficacité économique de l'exploitation

Tout mécanisme doit être revu régulièrement pour en vérifier le bon fonctionnement et apporter les corrections nécessaires.

Les exploitations agricoles sont des entreprises particulièrement complexes dont le bon fonctionnement doit aussi être vérifié régulièrement.

Dans cet esprit les agents de la Chambre proposent :

- de vous aider à connaître les indicateurs d'efficacité économique de votre exploitation, du plus simple au plus compliqué ;

► en grandes cultures : marges brutes, coût de production, prix de revient ;

► en élevage : kg de viande vif produit par UGB, prix de revient,

...



- de vous aider, en groupe ou individuellement, à identifier les gains possibles et les actions correctives à mettre en place :

► en grandes cultures : optimisation du plan de fumure phospho potassique, suivi de culture, gestion optimisée de l'irrigation, contrôle et maîtrise des charges de mécanisation,

► en élevage : valorisation optimale des ressources fourragères et de la complémentation, coût de la ration alimentaire

- de recalculer, en élevage tout particulièrement, la cohérence du fonctionnement du troupeau et du fonctionnement du système fourrager.

Vérifier l'efficacité économique de son exploitation, c'est aussi sécuriser son revenu.

Mais c'est difficile car cela nécessite de remettre en cause ses façons de faire.

Témoignage

J.Luc MARX est céréalier dans l'Entre-Loire et Allier. Il est adhérent du CETA depuis plus de 20 ans. Il a travaillé avec le conseiller ovin quand il avait encore des moutons. Le drainage des terres et le suivi d'irrigation est fait par la Chambre d'Agriculture. Il utilise Planfum.

« Je suis fidèle à la Chambre d'Agriculture parce qu'elle apporte une information claire et objective. Les conseillers de la Chambre n'ont pas de pression économique, ils travaillent en toute indépendance.

J'apprécie l'interactivité entre la Chambre et les agriculteurs. Le groupe propose une idée, et les conseillers cherchent les informations, mettent en place les essais, établissent des références. Le cas des techniques sans labour est exemplaire : aujourd'hui, 70% de la SAU du CETA est sans labour. De même pour le couvert interculture : on l'a étudié avant ; quand c'est devenu obligatoire, on était prêts.

En ce qui concerne les exigences environnementales, il ne faut pas se voiler la face. On ne pourra pas continuer à travailler avec des pulvérisateurs qui ne sont pas aux normes, étaler des produits dont on ne connaît pas les incidences pour l'homme. Il faut adapter notre façon de travailler aux contraintes, et ce n'est pas la Chambre qui décide.

Et ce n'est pas qu'un discours écolo. Nous avons diminué notre consommation d'insecticide par 2. Nous diminuons l'impact négatif du traitement sans impacter le résultat technique. L'effet économique est évident.

Le CETA fonctionne depuis plusieurs générations. Nous partageons nos expériences, on échange les bons tuyaux. Un jeune qui entre dans un groupe en profite. Et la cotisation est remboursée rien qu'avec la diminution des intrants, si tout va bien. Le groupe permet aussi de comparer les coûts de production par exemple. Cela suppose de la confiance mutuelle.

L'avantage de la Chambre ? On garde son autonomie. Adhérer à un groupe de développement, c'est accepter de remettre en cause sa façon de travailler, et ça demande du temps. Mais c'est une source d'ouverture, et ça permet d'avoir une réflexion sur son métier. On garde de l'intérêt et de la fierté pour notre métier.»

Réussir votre projet



Certains souhaitent s'installer, transmettre leur exploitation, se doter de bâtiments d'élevages fonctionnels, se diversifier.

Actuellement les marges de sécurité sont faibles, voire inexistantes dans le contexte actuel.

Les agents de la Chambre proposent de vous accompagner dans la réflexion et l'élaboration de votre projet.

Il s'agit, ensemble, de bien mesurer et identifier les facteurs de risques et de vous aider à les mesurer.

- réussir son installation avec ou sans les aides de l'Etat
- envisager et préparer la cessation d'activités avec sérénité
- réussir sa diversification
- réussir son projet bâtiments en optimisant coût et fonctionnalités
- acquérir les compétences nécessaires pour réussir son projet,
- ...

Réussir son projet, c'est d'abord éviter des erreurs économiques et financières préjudiciables au revenu.

Témoignage

Y. GUY est polyculteur-éleveur à Saxy-Bourdon, en Gaec avec son fils. Il est adhérent au GDA Centre Nivernais, et a bénéficié de l'appui technique de la Chambre lors de l'installation de son fils il y a deux ans.

« Dans le GDA culture, nous avons de bons techniciens, motivés et à l'écoute des agriculteurs. Nous avons travaillé beaucoup de sujets techniques : étude de sols, apports de chaux, ... Nous faisons des essais de cultures... Nous avons innové avec les techniques culturales simplifiées. Toutes ces réflexions permettent des progrès du point de vue technique, et donc une meilleure rentabilité de nos entreprises.

Dans le groupe élevage, il y a un énorme travail à faire car les marges de manoeuvre sont importantes. Nous utilisons Mon Troupeau, pour comparer nos élevages de même catégories, mais aussi étudier les résultats d'élevages de plus grande taille, ou différents : voir comment ils travaillent, les méthodes de production, d'alimentation. En élevage, l'évolution sera plus lente, les modifications sont plus difficiles à mettre en oeuvre qu'en grandes cultures. Mais il faut y croire, de bonnes idées se mettent en place.

A l'arrivée de mon fils, nous avons fait une étude complète de l'exploitation. Nous voulions faire

le point sur la situation avant, et étudier en détail les conséquences de l'installation.

Le premier intérêt de travailler avec la Chambre, c'est la neutralité de ses techniciens. Ils n'ont aucuns intérêts financiers. Mais même en toute neutralité, on ne peut pas travailler les yeux fermés : l'agriculteur reste maître de ses décisions. Il faut avoir des informations de plusieurs origines, voir ailleurs ce qui se passe, pour comparer et faire les choix dont l'agriculteur doit assumer l'entière responsabilité. Aujourd'hui, nous n'avons pas le droit à l'erreur. J'adhère au GDA depuis trente ans. Chaque réunion, tour de plaine, pour discuter, échanger des idées, voir autre chose, apporte réflexion et nouveauté. Il faut sans cesse être à l'affût de l'information. On ne peut pas rester seul dans son coin.

J'en profite pour lancer un appel aux jeunes, afin qu'ils rejoignent les groupes de développement. Ils seront les bienvenus. Une heure de tour de plaine ou de réunion, ce n'est pas du temps perdu, mais un gain technique et économique.»

Un projet peut être individuel, mais aussi collectif.

Depuis plusieurs années, des agriculteurs développent des projets de groupe : pour commercialiser la viande, pour faire un magasin de vente directe, pour communiquer avec le grand public. Souvent, une formation est proposée. C'est un moyen de financer l'accompagnement nécessaire à la réflexion et à l'avancement du projet.

Les agents de la Chambre proposent aussi de vous accompagner

- en situation délicate ou de crise, pour chercher des solutions ou des réponses
- pour réfléchir à une réorientation de l'exploitation d'élevage.

En groupe ou individuellement,

Pour un conseil ponctuel ou une analyse en profondeur de la situation,

Sur les aspects techniques, économiques ou humains de l'activité,

Qu'il s'agisse de production, de réglementation, d'activité de services,

La Chambre d'Agriculture est un interlocuteur privilégié qui peut vous aider.

N'hésitez pas à faire appel à ses services.



Témoignage

R. LOUVRIER est un jeune éleveur installé depuis 2 ans à Saint-Léger-de-Fougeret. Après avoir étudié le projet technique et économique de son installation avec un conseiller de la Chambre, il poursuit ce travail de gestion. Il utilise par ailleurs Bovitel et Cartopac. Il a passé le permis remorque en suivant une formation organisée par la Chambre d'Agriculture.

« Les premières années suivant mon installation, je n'étais pas encore imposé au réel. J'ai poursuivi la gestion pour avoir des indicateurs techniques et économiques sur l'exploitation. C'est une sorte de tableau de bord qui permet de savoir où on en est. Le risque est grand de se laisser entraîner dans une certaine routine, on ne fait plus attention aux dépenses qui peuvent quelques fois être superflues. Faire une gestion comme celle proposée par la Chambre, c'est un bon moyen de se remettre en cause. Elle donne de bons indicateurs et met en évidence les progrès possibles. Aujourd'hui, je suis au réel, mais je vais continuer ce travail. La compta est faite dans un objectif fiscal ; ça ne donne pas d'informations sur la performance des productions.

J'utilise aussi Bovitel. Les notifica-

tions, ça prend du temps. Avec Bovitel, c'est plus souple. Il n'y a pas besoin de recopier les numéros des animaux, d'aller rechercher les dates de naissance. C'est plus rapide et il y a moins d'erreurs possibles. Quant au permis, j'aurais pu me débrouiller seul. Mais avec la Chambre, la démarche est simple. Et on fait la formation avec d'autres, c'est plus convivial.

Je fais aussi la déclaration PAC avec le service Cartopac. Ca me simplifie le travail et il y a moins de risque d'erreurs. Je me sens en sécurité.

Je considère que la Chambre d'Agriculture est un interlocuteur privilégié en terme de conseils, d'aide dans les démarches. Les techniciens sont neutres, leur conseil est indépendant de toute contrainte.»

J.Paul LOISY est producteur laitier. Il a suivi la formation « Donner un second souffle à sa vie professionnelle ».

« Je me posais des questions par rapport à mon avenir professionnel. Je ressentais une certaine lassitude, je ne voyais plus que les côtés négatifs de ma situation. J'avais plus envie de décrocher et de faire autre chose. C'était pile le moment de faire cette formation.

Le groupe nous aide à nous faire se poser les bonnes questions, celles qu'on n'ose pas se poser. Le regard des autres sur le problème qu'on pose nous le présente sous un angle différent. On va au cœur du problème. Ça m'a bien aidé ; à partir de là, on arrive à reconstruire quelque chose. J'ai eu la chance de faire la formation en même temps que mon épouse. J'ai eu la réflexion de l'autre, les attentes de l'autre. Cette formation a changé des choses assez profondes.

On nous a demandé de présenter notre vie rêvée. Ma première réaction a été de me demander pourquoi on nous pose cette question. On se

laisse aller à dire des choses qu'on pense irréalisables. Ensuite, il a fallu préciser les étapes pour arriver à cette vie rêvée, poser des jalons pour la suite. Concrètement, ça m'a éclairé sur ce que je veux faire de ma vie. Donner un second souffle, ça porte bien son nom. Cette formation m'a permis de me ré-approprier ma vie.

Sur l'exploitation, je me dirige vers plus d'autonomie alimentaire, pour diminuer le soja, et la production bio. Toutes ces idées et ces envies, je les avais en moi. La formation m'a permis de mettre des mots dessus. Le personnel sent qu'il y a maintenant un projet dans l'entreprise, dans lequel il s'implique. C'est l'ensemble de l'entreprise et des hommes qui va maintenant avancer.

Je me souviens en particulier d'une citation qu'on nous a donnée : « L'avenir, tu n'as pas à le prévoir, mais à le permettre » (Saint-Exupéry) »

CERTIPHYTO : ce qu'il faut savoir !

Le projet de Loi Grenelle 2 comprend un volet intitulé «Plan Eco-phyto 2018». L'objectif est la réduction sensible de l'utilisation des pesticides.

A terme, un certificat professionnel, le «CERTIPHYTO», sera exigé pour les usagers professionnels des produits phyto-pharmaceutiques. L'organisation et la délivrance, à titre expérimental, du certificat «CERTIPHYTO 2009 - 2010» est en cours. Les Chambres d'Agriculture de Bourgogne se sont engagées dans cette expérimentation.

Afin de tester des conditions «ac-

Contact :
Bénédicte BRACQ
03 86 93 04 01

Aire de remplissage et de lavage du pulvérisateur

L'utilisation des produits phyto-sanitaires est réglementée depuis septembre 2006.



3 points sont obligatoires :

- protéger le point d'alimentation en eau pendant la préparation de la bouillie,
- éviter le débordement de la cuve,
- traiter les effluents par un dispositif spécifique.

Même si elle n'est pas obligatoire pour l'instant, la création d'une

ceptables» par les agriculteurs, 4 sessions de formations de 2 jours ont permis de proposer des objectifs, des contenus et des méthodes pédagogiques à des agriculteurs volontaires.

Leur avis sera utile pour «peser» sur les conditions de délivrance définitive à compter de 2011. Seront concernés par cette exigence les conseillers, les utilisateurs professionnels (dont les agriculteurs et leurs salariés) et les distributeurs. Plusieurs dispositifs de délivrance sont envisagés. Les choix seront arrêtés après l'expérimentation. La durée de validité du certificat n'est pas définitivement arrêtée.

La chambre d'Agriculture proposera à l'automne de nouvelles sessions de formation, toujours dans le cadre expérimental.

plate-forme de remplissage et de lavage, qui peut être utilisée aussi pour le lavage du matériel agricole, est une solution à envisager, tant elle sécurise et facilite le travail.

La Chambre d'Agriculture peut vous proposer un service adapté à votre besoin : conseil sur le choix de l'implantation, les techniques à utiliser, et surtout le dimensionnement du bac de récupération des effluents phyto-sanitaires de type «Phytobac».

Le Plan Végétal pour l'Environnement prévoit une aide à l'investissement.

Contact :
Michel GAILLOUSTE
03 86 93 40 65

TYPESOL

L'inventaire des types de sol existant dans les différents territoires de Bourgogne a été fait il y a quelques années de manière très détaillée (400 paramètres physiques, chimiques et mécaniques).

TYPESOL a pour objectif de rendre accessible ces références à l'ensemble des agriculteurs à l'échelle parcellaire. En répondant à un nombre limité de questions portant sur les caractéristiques facilement observables des sols et de leurs contraintes d'utilisation, le logiciel guide au fur et à mesure des réponses vers la référence de sol adéquate.

Les domaines d'applications de ce nouvel outil sont multiples : agriculture bien sûr, mais aussi plan d'urbanisme, diagnostic environnemental,... Concernant le secteur agricole, il sera particulièrement utile lors de la réalisation des plans d'épandage et de fertilisation. Il permettra de paramétrer les outils d'aide à la décision (Planfum, Isagri, Cartociel, Farmstar, ...) ou d'interpréter les analyses reliquat azote par exemple. Il constituera également une norme pour dénommer et qualifier les sols.

TYPESOL est un projet développé par la Chambre d'Agriculture de la Nièvre, soutenu et décliné à l'échelle régionale. Sa diffusion est prévue dans le courant de l'année 2010.

Contact :
Arnaud VAUTIER
03 86 93 40 63

Le Centre de Formation de la Chambre d'Agriculture vous propose

- Permis Poids lourd, Super lourd et Remorque

Une nouvelle formule réservée aux exploitants agricoles : les formations individuelles aux permis sont organisées entre octobre 2010 et mars 2011 sur une durée variable selon le permis et les acquis du stagiaire en matière de code et de conduite. La durée ainsi que les dates sont définies par l'auto-école avec le stagiaire.

Poids lourds : 13 jours minimum, coût restant à la charge du stagiaire fixé à 900 €.

Super lourd : 10 jours minimum, 1100 €.

Remorque : 3 jours, 350 €.

Laurence EVERS (03 86 93 40 36)

- Mieux communiquer en diversification

1 jour, le 28 septembre à Nevers

Maud PERROY - 03 86 93 40 14

- Dresser et utiliser son chien de troupeau : perfectionnement 1er niveau

2 jours, les 16 septembre et 7 octobre à Corbigny

Christophe RAINON - 03 86 93 04 10

- Approfondir la gestion du troupeau allaitant

2,5 jours, les 7,8 et 10 septembre 2010

- Appréhender la réglementation sur son exploitation

1 jour, le 24 septembre à Nevers

- Cultures : de la technique au coût de production

1 jour, le 2 septembre, à Nevers

- Certiphyto

2 jours, les 20 et 23 septembre ou 21 et 24 septembre, à Nevers

Bénédicte BRACQ - 03 86 93 04 15

- Alimentation et homéopathie vétérinaire

3 jours les 29 octobre, 9 et 10 décembre à Decize

Anne METZGER - 03 86 93 40 08

**Renseignements
et inscriptions :**
Tel : 03 86 93 40 37

Quelques changements dans les coordonnées téléphoniques

Dorénavant, l'accueil téléphonique des bureaux décentralisés de la Chambre d'Agriculture est modifié. En dehors des permanences des conseillers, les appels téléphoniques des bureaux de Corbigny, Cosne et Decize sont automatiquement renvoyés sur le standard de Nevers qui prend en charge vos messages. Pour cela, nous avons dû modifier les numéros. Les coordonnées du bureau de l'antenne de Château-Chinon sont également modifiées.

Château-Chinon :

6 place St-Christophe

03 86 78 12 17

Cosne :

15 rue Du Berry

03 86 93 04 15

Corbigny :

1 rue du Petit Fort

03 86 93 04 10

Decize :

69 avenue du 14 Juillet

03 86 93 04 20

Les vacances d'enfants à la ferme

Les vacances d'enfants à la ferme répondent aujourd'hui à une demande croissante de la part des familles urbaines. Elles représentent un véritable enjeu qui peut intéresser de nombreux agriculteurs en recherche de nouveaux revenus.

Le réseau Bienvenue à la Ferme a développé cette activité en mars 2007. Plus de 100 fermes disposent de la marque. Une enquête menée récemment auprès

de ces agriculteurs montre leur satisfaction tant en terme de revenu (75 %) qu'en terme de relations et d'échange (100 %). Et surtout, les investissements de départ sont peu importants, le retour en arrière se fait sans grandes conséquences.

Contact :

Maud PERROY

03 86 93 40 19



à noter dans vos agendas

La ferme expérimentale de Jalogny ouvre ses portes les 30 septembre et 1er octobre 2010

Éleveurs Charolais : producteurs d'avenir

Vous pourrez

- rencontrer les spécialistes de l'élevage charolais,
- participer à un ou plusieurs de 14 ateliers qui parleront d'alimentation, choix du reproducteur, pathologies respiratoires, bâtiments, travail, ...
- assister au forum : l'élevage allaitant face à son avenir : enjeux et opportunités.

Entrée libre de 9 h à 17 h le jeudi, et de 10 h à 17 h le vendredi. Restauration possible sur place, avec réservation obligatoire pour les groupes.